



Arrondissement de
MANTES-LA-JOLIE
Canton de MEULAN

MAIRIE D'HARDRICOURT

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2010

PRÉSENTS : A. CASSAGNE, Maire.

MME LACHAISE Elizabeth, MM. PÉRÈS Manuel, OULIÉ André, Adjoint au Maire

MMES RENAULT Fabienne, SERET Yamina, MM. SCOTTE Yann, POURCHÉ Fabrice, SCHMIT Éric, GROSLEY Pierre, LANDIER Maurice, DANET Jean-Pierre formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS : MM. DA SILVA Philippe (pouvoir à Yann SCOTTE), BERNARD Lionel (pouvoir à Elizabeth LACHAISE), De GUEROULT d'AUBLAY Alain (pouvoir à Fabrice POURCHÉ)

ABSENTE : Mlle VERIN Jessica, Mmes EL HOUFA Latifa, LECOMTE Catherine.

SECRÉTAIRE : Elizabeth LACHAISE est élue secrétaire.

0 - COMMUNICATIONS DIVERSES

1) Naissance :

Monsieur le Maire a le plaisir d'annoncer au Conseil Municipal que M SEHEUX, Policier Municipal est depuis le 27 janvier père de jumeaux Damien et Valentin. Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal adressent leurs félicitations aux parents.

2) Prochaines Réunions

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des prochaines réunions :

- Commission Travaux Finances le 20 février 2010 pour la Préparation du Budget primitif
- Conseil Municipal le 25 Février 2010
- Commission Travaux Finances le 06 mars 2010 pour le chiffrage du Budget primitif
- Commission Travaux Finances le 27 mars 2010 pour la finalisation du Budget primitif
- Conseil Municipal le 30 mars 2010

3) Elections régionales des 14 et 21 mars 2010

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune compte désormais 2 bureaux de Vote. Monsieur le Maire sera président du 1^{er} bureau de vote et M PERES Manuel sera président du 2^{ème} bureau de vote. Monsieur le Maire demande aux Conseillers Municipaux de lui communiquer les tranches horaires où ils sont disponibles afin d'établir un tableau de présence pour les 2 bureaux pour le prochain Conseil.

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 DECEMBRE 2009

M DANET informe le Conseil Municipal que les convocations imprimées Mardi 23 décembre ont été corrigées de façon manuscrite, 23 remplacé par 22 et que de ce fait cela avait entraîné une confusion sur la date de la réunion du Conseil Municipal. C'est pourquoi, il ne s'est pas présenté au Conseil Municipal pensant que la réunion avait lieu le mercredi et non le mardi. M DANET demande donc d'être absent excusé car sa non participation est due à une coquille du service administratif de la mairie et en aucun cas de son fait.

Après lecture, et la modification suivante :

Au lieu de lire Jean-Pierre DANET, absent lire Jean-Pierre DANET absent excusé.
le compte rendu est adopté à l'unanimité.

II - DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Après avoir examiné les D.I.A. suivantes :

Parcelle B n°1189-1341 – 21 bis, rue de la Chesnaye – 318 m²

Parcelle B n°1755-1622 – 2, allée du Château – 1000 m² et 1/6^e de 520 m²

Parcelle B n°558-559 – rue de la Chesnaye – 620 m²

Parcelle B n°1840 – 23, rue du Pré de Veze – 336 m²

Le conseil municipal, à la majorité, décide de ne pas faire usage de son droit de préemption.

M. GROSLEY n'a pas pris part aux votes et aux débats des DIA dont son agence à la charge.

M SCHMIT n'a pas pris part aux votes et aux débats des DIA présentées par son étude

III – TRAVAUX, DEVIS ET DIVERS

1- Avenant au contrat de balayage

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

Considérant le délai d'établissement d'un dossier d'appel d'offres et de passation des marchés

Considérant que le contrat de balayage mécanique se termine le 31 décembre 2010

Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de signer un avenant avec la société SEPUR pour prolonger le contrat d'une durée d'un an

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant au contrat de balayage mécanique

2- Remplacement d'éléments du platelage sur le passage à niveau n°13

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que des travaux d'entretien et de remplacement d'éléments du platelage sur le passage à niveau n°13 (rue Fontenay Olivier – rue des Barres) auront lieu entre le 16 février et le 5 mars 2010.

3- Transfert de la compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique de gaz

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment :

- les articles L. 2224-31 à 34 stipulant les missions des collectivités territoriales en tant qu'autorités concédantes de la distribution publique de gaz.
- l'article L. 5212-16 permettant à la collectivité d'adhérer à un syndicat pour certaines des compétences exercées par celui-ci,
- l'article L. 5211-17 précisant que le transfert de la compétence d'autorité concédante de la collectivité au syndicat entraîne la substitution du syndicat dans tous les droits et obligations reconnus par le traité de concession communal,

Vu la nécessité de mettre en place des contrôles plus efficaces de la distribution publique de gaz.

Vu la compétence optionnelle d'autorité concédante de la distribution publique de gaz du SEY.

Considérant l'intérêt que présente pour la commune ce transfert de compétence au SEY.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal

Décide de transférer sa compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique du gaz au SEY.

4- Seuil Marchés publics

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les seuils applicables au 1^{er} janvier 2010 concernant les marchés publics pour les procédures formalisées ont été ramenés à 193 000 € H.T. au lieu de 206 000 € H.T. pour les marchés de fournitures et de services et à 4 845 000 € H.T. au lieu de 5 110 000 € H.T. pour les marchés de travaux.

5- Alimentations électriques des TNI des classes de CP et CP-CE1

Le devis de l'entreprise SARL Vilette pour l'alimentation électrique de deux TNI dans les classes de CP et CP-CE1 pour un montant H.T de 1 858,00 € est approuvé à l'unanimité

6- Rebouchage rue des Gloriettes

Le devis de l'entreprise Jean Lefebvre pour le rebouchage du revêtement chemin des Gloriettes pour un montant H.T. de 1 510,00 € est approuvé à l'unanimité

7- Entrée du Cimetière

Le devis de l'entreprise Jean Lefebvre pour la mise ne place d'un revêtement entre les deux entrées du cimetière pour un montant H.T. de 5 680,00 € est approuvé à l'unanimité

8- Micro-ordinateurs

Le devis de l'entreprise SCRIBA pour la fourniture de 5 micro-ordinateurs avec 5 licences MS Office PME 2007, 2 écrans et la prestation d'installation pour un montant H.T. de 4 188,00 € est approuvé à l'unanimité.

9- Avancement des différents projets :

a) Enfouissement de Réseau rue du Vexin et réfection Chemin des Gloriettes

Monsieur le Maire informe que suite à la réunion du 27 janvier 2009 pour finaliser les DCE pour l'enfouissement rue du Vexin, la réfection des trottoirs et de l'éclairage public, le Maître d'œuvre, SETU, doit fournir les DCE définitif le mardi 2 février. L'appel d'offres interviendra sera publié dans les jours suivants. Le marché sera attribué le 15 juin 2009 si l'appel d'offres est fructueux pour un début des travaux le 15 juillet 2010, avec un délai d'exécution de 4 mois

b) Éclairage public rue des Saules

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la demande de subvention a été envoyée au Conseil Général des Yvelines et à ERDF et que la commune est en attente de réponse.

Le Conseil Général des Yvelines attend que le marché précédant soit soldé (rue du Vexin) pour répondre favorablement.

Monsieur le Maire va essayer de négocier le fait que la rue du Vexin fait intervenir plusieurs concessionnaires et que les travaux ont pris de ce fait du retard.

c) Rue Chantereine rue du Clos Pavé

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage est passé et que l'étude est en cours de réalisation pour éditer l'appel d'offres pour le marché de maîtrise d'œuvre.

d) Extension du Groupe scolaire et création de locaux pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion est programmée le 29 janvier pour l'examen des propositions techniques

e) Salle polyvalente :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le projet de Dossier de Consultation des Entreprises a été reçu et qu'il sera revu avec l'architecte le 29 janvier.

f) Aménagement du bas d'Hardricourt et création de circulations douces.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à l'appel d'offres lancé fin décembre, la commission d'appels d'offres s'est réunie le 27 janvier 2010, les membres de la commission ont retenu 6 candidats sur les 21 réponses. Les candidats sélectionnés seront destinataires du DCE afin de présenter une offre. La prochaine Commission d'Appel d'Offres pour l'attribution de ce marché

aura lieu le 22 février 2010

IV – SUBVENTION POUR HAÏTI

Monsieur le Maire rappelle que lors du tsunami en Asie du Sud, la commune avait débloqué 6 000 € en 2005

Aujourd'hui le séisme en Haïti a détruit la plupart des constructions du pays et a laissé beaucoup de personnes sans abri et sans familles. Monsieur le Maire a besoin de l'approbation du conseil municipal sur les points suivants :

- 1) Le conseil municipal est-il prêt à débloquer une subvention pour envoyer une aide pour Haïti ?
- 2) Montant de la subvention proposée, 3 euros par habitants arrondi à 6.000 euros.
- 3) Le don sera versé pour une action concrète sur place après contact avec l'ambassade de France.

Après en avoir délibéré à l'unanimité les membres du conseil municipal donnent une réponse favorable aux 3 questions posées aux points.

M SCHMIT et M PERES feront le nécessaire pour établir des contacts avec des responsables locaux afin de mettre en place un projet (reconstruction école, orphelinat..).

V – AFFAIRES FINANCIERES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Préfecture des Yvelines nous fait part que la commune n'est plus éligible à DGE car son potentiel financier par habitant (1 297,66 €) est supérieur à 1,3 fois au potentiel financier moyen par habitant des communes de la strate démographique considérée (soit 1130,62 €).

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune est susceptible d'être contributive au fond de solidarité Ile de France 2010. L'assujettissement et le montant de la participation ne seront connus que fin mars.

VI – ADHESION DE COMMUNES AU SMSO

Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres du Conseil Municipal que le bureau du Syndicat Mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et Oise, dans ses séances du 30 juin, 15 septembre et 23 novembre 2009, a émis un avis favorable à l'adhésion des Communes de Verneuil sur Seine, Vétheuil, Haute-Isle et la Roche Guyon au Syndicat Mixte.

Le Conseil Municipal de chaque commune adhérente est invité à se prononcer sur cette décision, dans un délai de trois mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

DONNE son accord à l'adhésion des Communes de Verneuil sur Seine, Vétheuil, Haute-Isle et la Roche Guyon au Syndicat Mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et Oise.

VII – MODIFICATIONS DES PARTICIPATIONS A CERTAINES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

1 - Désignation des membres aux commissions municipales

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de réfléchir sur la désignation des membres des commissions municipales qui est actuellement comme suit :

AIDE SOCIALE	E. LACHAISE - L. EL HOUFA- J.VERIN - M. PERES Rapporteur : E. LACHAISE	INSCRIPTIONS SCOLAIRES	F. RENAULT - E. LACHAISE Rapporteur : F. RENAULT
BULLETIN MUNICIPAL	J.VERIN - Y.SCOTTE - C.LECOMTE - Y.SERET - P. DA SILVA – F. POURCHE Rapporteur : J.VERIN	LOGEMENT	E. LACHAISE - JP. DANET - Y. SCOTTE - L. EL HOUFA Rapporteur : E. LACHAISE
CAISSE DES ÉCOLES	A. CASSAGNE - F.RENAULT - E. LACHAISE JP. DANET - C.LECOMTE - P DA SILVA Rapporteur : F. RENAULT	LOISIRS SPORTS	A. DE GUEROULT - M. PÉRÈS - L. BERNARD - Y. SCOTTE – E. LACHAISE Rapporteur : A. DE GUEROULT
CIRCULATION - SIGNALISATION	JP. DANET - A. OULIE - M. LANDIER - L. BERNARD Rapporteur : JP. DANET	MARCHES PUBLICS – CAO	Titulaires : M. PÉRÈS - JP. DANET - A. OULIE Suppléants : Y SERET - A. DE GUEROULT E. LACHAISE Rapporteur : A. CASSAGNE
CONCOURS MAISONS FLEURIES	M. PERES - F. POURCHE- L. BERNARD Rapporteur : M PERES	PLAN LOCAL URBANISME	Titulaires : P. GROSLEY - A. OULIÉ E. SCHMIT - Y. SCOTTE - A. DE GUEROULT Suppléants : M. PERES - E. LACHAISE - Y SERET - JP. DANET - P. DA SILVA Rapporteur : A. CASSAGNE
DON DU SANG	Y. SERET - Y SCOTTE Rapporteur : Y. SERET	PUBLICITE - AFFICHAGE	M. PERES - P. GROSLEY - E. SCHMIT Rapporteur : M. PERES
ELECTIONS	A. CASSAGNE- M, PERES - E. LACHAISE - P. DELAVault Rapporteur : A. CASSAGNE	PROTECTION CIVILE - SABLAGE	JP. DANET - M. PERES – L. BERNARD A. OULIÉ - Y. SCOTTE - F. POURCHE Rapporteur : F. POURCHE
FETES ET CEREMONIES	F. POURCHE - E. LACHAISE - Y. SERET - L. BERNARD- J. VERIN Rapporteur : F. POURCHE	SECURITE	A. OULIÉ - L. BERNARD - Y. SERET Rapporteur : A. OULIÉ
FINANCES	M. PÉRÈS - M. LANDIER - P. GROSLEY - JP. DANET- E. LACHAISE - Y. SERET - Y. SCOTTE Rapporteur : M. PÉRÈS	SUBVENTIONS	M. PÉRÈS - P. GROSLEY - E. LACHAISE - Y. SERET - E. SCHMIT Rapporteur : M. PÉRÈS
HADRICURIENNE	Y. SERET - M. PÉRÈS Rapporteur : M. PÉRÈS Suppléant : F. POURCHE - F. RENAULT	TAXIS	Rapporteur : JP. DANET
Comité de Pilotage UFCV	F. RENAULT – E. LACHAISE – C. LAURENT – E. CARTIGNIES	TRAVAUX	A. OULIÉ - M. LANDIER - A. DE GEROULT - E. LACHAISE - Y. SERET - L. BERNARD - P. GROSLEY - JP. DANET Rapporteur : A. OULIE
SITE INTERNET	P. DA SILVA - Y. SCOTTE - F. POURCHE - Y. SERET - JP. DANET - M.PERES - J. VERIN – L. BERNARD Rapporteur : P. DA SILVA	VILLE PROPRE	A. OULIÉ - M. LANDIER - A. DE GEROULT - E. LACHAISE - Y. SERET - L. BERNARD - Rapporteur : A. OULIE
IMPOTS DIRECTS	Titulaires : A. CASSAGNE - E. SCHMIT- C LECOMTE - J. VANNEAU - R. PETIT - R. DUPRÉ - A. VALLIN Suppléants : M. PÉRÈS - C. BAUGNIES - P. DELAVault - Léo BERNARD - C. DEMERCASTEL Rapporteur : A. CASSAGNE		

Monsieur le Maire est président de toutes les commissions.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commission cantine et centre de loisirs a été remplacée par le comité de pilotage compte tenu de la gestion des activités péri scolaires par l'UFCV. Monsieur le Maire rappelle que les membres de la commission des impôts directs étant désignés par la direction des services fiscaux des Yvelines, cette commission ne peut donc pas être modifiée. La commission Marchés Publics est limitée en nombre de membres dont les noms ne peuvent être modifiés car déposés en Sous Préfecture, sauf si l'un des membres actuel est démissionnaire.

VIII – DIVERS

1. Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Monsieur le Maire distribue aux membres du Conseil Municipal la réponse de Monsieur le Président concernant les variations de la TEOM (-8.74% en 2007, +14,89 % en 2008, +18,83% en 2009) qui s'expliquent par des investissements importants (Centre de tri de Vigny, Mise aux Normes de l'UIOM de Saint-Ouen-l'Aumône) et une baisse notable des recettes suite à la diminution du prix de reprise par les industriels des produits triés de la collecte sélective.

2. Participation 2010 Croix Rouge

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu l'avenant n°9 à la convention du 1^{er} février concernant la participation 2010 de la commune au Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile dépendant de la croix rouge soit 7 481,38 € (4 252,81 heures effectuées en 2009).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°9 concernant la participation 2010 de la commune au Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile dépendant de la croix rouge

3. Prime de Stage

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le service Administratif et le Service Technique de la mairie ont accueilli deux stagiaires, Mademoiselle SAHLI Fleur, élève de Bac professionnel secrétariat-comptabilité et Monsieur WALLET Franck, élève de Bac professionnel maintenance des bâtiments publics durant 4 semaines.

Mademoiselle SAHLI et Monsieur WALLET ont fait preuve de beaucoup de bonne volonté, de motivation et d'application. Monsieur le Maire propose de leur attribuer une prime de stage de 450 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

ATTRIBUE respectivement à Mlle SAHLI et M. WALLET une prime de stage de 450 €.

4. Association solidarité familiale.

Monsieur le Maire informe que le Conseil Municipal qu'une association à caractère humanitaire « Solidarité Familiale » vient d'être créée sur Hardricourt qui a pour but d'aider les familles démunies dans les pays en voie de développement et en France l'aide à la personne. Cette association a besoin d'un local afin de stocker les objets récupérés avant leur envoi. Monsieur le Maire demande aux Conseillers Municipaux de l'informer dans le cas où ils auraient connaissance de locaux vacants à mettre à disposition gratuitement.

5. Fondation d'Auteuil

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le rapport d'activité 2008-2009 de la fondation d'Auteuil est à leur disposition à la mairie

6. Relais de Thun

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le rapport d'activité 2008-2009 du relais de Thun est à leur disposition à la mairie

7. Baptême Civil

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une demande de Baptême Civil. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'ils sont favorables à ces cérémonies et qui serait prêt à officier. M PERES informe le Conseil Municipal qu'il n'officiera pas les Baptêmes Civils et qu'il n'y ait pas favorable. Le Conseil Municipal demande que des recherches soient effectuées pour avoir de plus amples informations sur le déroulement et l'incidence du Baptême Républicain.

XIII - QUESTIONS DIVERSES :

Mme SERET demande à Monsieur le Maire la nature du commerce en cours de construction au Clos Barry. Monsieur le Maire répond que ce sera une épicerie.

M. DUTHOIT demande au Conseil Municipal la possibilité de prendre la parole. Monsieur le Maire et le Conseil Municipal le lui autorisent. M DUTHOIT présente un projet social humanitaire nommé « Brésil 2010 » qui a pour objectif de donner des cours de soutien aux enfants défavorisés brésilien du 18 juillet au 06 août 2010. 24 jeunes de différentes régions participeront à ce projet. Le cout du projet est de 10 000 € comprenant le Voyage et du matériel scolaire pour les 4 élèves de la région. En contre partie, ces 4 élèves fourniront un compte rendu de cette action aux personnes ou organismes donateurs. Monsieur le Maire informe M DUTHOIT que le Conseil Général des Yvelines dispose d'un « volet » pour soutenir ce type de projet. Monsieur le Maire et le Conseil Municipal dans un premier temps confirment qu'ils soutiendront ce projet s'il est retenu par le Conseil Général, ils demandent à M DUTHOIT de leur transmettre un dossier complet sur le projet (encadrement, contact sur place, budget prévisionnel, nom des participants, retour d'expérience vers différents organismes : écoles....).

Monsieur le Maire informe les amateurs de golf que le Golf de Seraincourt (situé partiellement sur la commune) organise les 09 et 10 juin 2010 le « Grand prix des Séniors ».

L'ordre du jour étant épuisé
Séance levée le 28 janvier 2010 à 22h40